

Menacée de prison pour apologie du terrorisme, je m'en sors avec une amende



Il y a quelques jours, Christine Tasin, présidente de Résistance républicaine, était condamnée à 2 000 euros d'amende pour « apologie du terrorisme ». Le parquet réclamait de la prison ferme ! Cette fois, c'est Catherine Blein, conseillère régionale de Bretagne, qui passait devant les juges, pour une raison semblable...

Riposte Laïque : Avant d'évoquer le verdict de votre procès en appel, pouvez-vous rappeler à nos lecteurs les raisons pour lesquelles vous aviez été lourdement condamnée, il y a un an ?

<https://ripostelaique.com/le-procureur-leclerc-voulait-8-mois-de-prison-la-presidente-le-guern-ma-colle-1-an.html>

Catherine Blein : Il y a un an en effet le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc m'avait lourdement condamnée pour un tweet biblique « œil pour œil » émis à la suite de la tuerie de Christchurch que je comparais à celle commise dans

une église copte durant une messe en Égypte. Les circonstances étaient les mêmes : l'attaque à l'aveugle d'un lieu de culte bondé d'innocents durant un office religieux, en Égypte, un musulman attaquant des chrétiens dans une église et à Christchurch, quelques mois plus tard, un Australien, vraisemblablement chrétien, attaquant des musulmans dans une mosquée.

Mon propos, sans doute maladroit en une époque où la liberté d'expression se doit de passer par les fourches caudines du politiquement correct, a été jugé inacceptable par les kapos du net... et me voilà traînée en correctionnelle...

Riposte Laïque : Quelle avait été votre réaction, à l'énoncé d'un tel verdict ?

Catherine Blein : J'étais meurtrie car je ne pense pas être une dangereuse terroriste, au contraire, je combats de toutes mes forces, et depuis longtemps, cette barbarie islamiste. Me voir condamnée pour « apologie du terrorisme, « j'ai considéré que c'était vraiment humiliant pour moi et procédait d'une grave erreur de jugement.

Dieu sait que j'estime, en me fondant tout simplement sur l'Histoire et sur ce que disent certains musulmans eux-mêmes, comme Boualem Sansal, Jeannette Bougrab, SM feu le roi du Maroc Hassan II, que l'islam est incompatible avec la France, mais jamais au grand jamais je n'ai souhaité qu'un terrorisme européen ne fasse reculer le terrorisme islamiste. Non, je pense à d'autres façons de faire, néanmoins radicales, qui obligent à une révision constitutionnelle notamment, mais ne tuent pas des innocents pour autant.

J'ai vécu cette condamnation comme la marque d'un terrorisme idéologique insupportable.

Riposte Laïque : Vous êtes donc, en appel, condamnée à une amende pour apologie du terrorisme, et à trois ans d'inéligibilité. Vous avez donc bien fait de faire appel ?

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/bretagne-la-conseillere-regionale-catherine-blein-condamnee-en-appel-pour-apologie-du-terrorisme-1618334758>

Catherine Blein : Oui je crois qu'il faut toujours faire appel dans ces cas-là.

Entre la première instance et l'appel, le CCIF a été dissous par le gouvernement et c'est donc un peu bancal juridiquement qu'il s'est porté partie civile. Il en a été débouté et c'était normal mais ses représentants et son avocat se sentaient tout à fait à l'aise, malgré cela, pour me réclamer 7 300 euros !!

Quant au président du conseil régional, qui se permettait de m'attaquer, il en a été pour ses frais car débouté lui aussi, le juge estimant qu'il n'était en rien « concerné par cette affaire »...

J'ai donc été condamnée à verser 1 500 euros au Trésor public uniquement, et à 3 ans d'inéligibilité.

C'est évidemment plus doux que les 18 mois de prison, les 5 ans d'inéligibilité et les 7 300 euros demandés par le procureur général lors de l'audience d'appel.

Mais c'est malgré tout une condamnation inique de la part d'une justice qui s'en prend toujours aux patriotes et laisse courir les racailles, voire les assassins les plus sadiques quand on pense à la décision de ne pas juger Traoré, l'assassin de la malheureuse madame Halimi, sous prétexte qu'il avait abusé du cannabis...

Je ne regrette pas d'avoir fait appel et je pense que j'ai eu la chance, dans mon malheur, de tomber sur une juge honnête et intuitive qui a compris que j'étais une terroriste bas de gamme, plus calée sur la vie des petits oiseaux que sur le maniement d'une kalachnikov.

Riposte Laïque : Curieusement, la presse n'évoque pas le fait que le président du conseil régional, Loïc Chesnais-Girard et le CCIF, qui vous ont poursuivie, soient déboutés de leur demande. Comment les juges ont-ils justifié ce camouflet qu'ils ont subi ?

Catherine Blein : En effet, à la lecture des articles de presse des médias *mainstream*, j'ai tout de suite noté que le camouflet vis-à-vis du CCIF et du président du conseil régional, déboutés tous les deux en tant que partie civile, était bel et bien passé sous silence.

Seule ma condamnation pour « apologie du terrorisme » en caractère gras était traitée... je ne vais pas vous apprendre de quel bord est la presse en général... surtout en Bretagne !

La juge a indiqué que l'un comme l'autre « n'avaient rien à voir dans cette affaire ».

Riposte Laïque : Qui vous a soutenue, durant cette période difficile ?

Catherine Blein : Mes chers collègues RN du conseil régional ont été absents, à l'exception d'une personne.

Heureusement j'ai constaté avec bonheur que j'avais beaucoup d'amis véritables qui ont suivi l'affaire de A à Z, m'ont soutenue tant financièrement quand ils le pouvaient, que moralement.

Même si souvent nous n'habitons pas le même département et nous voyons rarement, tous ont été très présents téléphoniquement, et aussi par la prière pour certains, et d'un grand secours.

Merci également, mon cher Pierre, à Riposte Laïque, toujours fidèle.

La grande famille patriote existe bel et bien et c'est la force que personne ne nous enlèvera et qui nous fera, le jour

venu, renverser des montagnes.

Riposte Laïque : Quelle leçon tirez-vous de cet épisode ? Êtes-vous toujours sur les réseaux sociaux ?

Catherine Blein : J'en tire la leçon que décidément il vaut mieux, dans la vie, être prudent et rester en retrait et que la liberté de langage aujourd'hui ne vous attire que des ennuis. Je dois avoir du mal à me couler dans le moule, étant de la génération d'Audiard et de Desproges (des grands hommes !) mais je regrette profondément cette époque bénie où l'on s'exprimait librement. Aujourd'hui les gens prennent tout au pied de la lettre, ne connaissent plus que le 1^{er} degré, l'humour tant aimé a laissé place au casque à pointe.

Je ne suis plus sur Twitter puisqu'on m'a fermé mon compte à vie, comme mon ami Donald !

Riposte Laïque : Souhaitez-vous ajouter quelque chose, Catherine ?

Catherine Blein : OUI ! RAS LE BOL, COMME SARDOU JE HAIS CETTE ÉPOQUE, LE FÉMINISME BORNÉ, LES ÉOLIENNES, VATICAN II ET L'ÉCRITURE INCLUSIVE.

MERCI MON CHER PIERRE DE TOLÉRER CE PETIT DÉFOULEMENT.

Propos recueillis par Pierre Cassen